Confédération Nationale
de la Boulangerie
et Boulangerie-Pâtisserie
Française

Dominique ANRACT
Président

M. Le Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

Par courriel uniquement

Paris, le 20 mars 2020

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Au nom des 33 000 boulangers de ce pays, je tiens à vous faire part de plusieurs cas qui m'ont été signalés où des forces de l'ordre incitent les clients de boulangerie à ne pas se rendre chez leur artisan boulanger mais plutôt à s'approvisionner en pain à la grande surface. Il s'agit :

- Dans le département de la Charente Maritime, de la commune de Jonzac, à proximité de la boulangerie Mierger 17 avenue Victor Hugo,
- Dans le département de la Haute Garonne, des communes de Pinsaguel et de Plaisance du Touch,
- Dans le département de la Meurthe et Moselle, dans la commune de Rosières aux salines.

Alors que Monsieur le Ministre de l'économie et des finances, Monsieur le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, Madame la Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'économie et des finances viennent d'adresser aux professionnels de la distribution alimentaire, dont font partie les boulangers comme l'ensemble des professionnels des métiers et commerces alimentaires de détail, la reconnaissance du Gouvernement français pour leur engagement pendant cette période pour permettre aux Français de se nourrir sans privation, il est inadmissible que certains éléments des forces de l'ordre adressent à la population des messages jetant la suspicion sur nos professionnels.

Siège social et secrétariat :
27, avenue d'Eylau – 75782 Paris Cedex 16
Tél. 01 53 70 16 25 – Fax 01 47 27 15 77
www.boulangerie.org

Aussi, je souhaite que vous adressiez un message aux forces de l'ordre qui sont sous votre autorité afin que les boulangeries artisanales puissent, conformément aux arrêtés des 15 et 16 mars derniers, continuer à ravitailler nos concitoyens en pain.

Enfin, je vous prie de trouver en pièce jointe, à la présente, l'attestation professionnelle de déplacement dérogatoire qui a été personnalisée à notre profession, afin de prendre en compte les différents cas de figure, que je vous remercie de bien vouloir transmettre à vos services.

Bien entendu, je me tiens à votre disposition ou à celle de vos services pour évoquer ce dossier.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Président,

Dominique ANRACT

Copie :
Monsieur le Ministre de l'économie et des finances,
Monsieur le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation,
Madame la Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'économie et des finances

Siège social et secrétariat :
27, avenue d'Eylau – 75782 Paris Cedex 16
Tél. 01 53 70 16 25 – Fax 01 47 27 15 77
www.boulangerie.org